

POUR LA PETITE HISTOIRE

Le Vieux Lavoir des Fontaines

Carentan compte à peine 2400 habitants lorsque, le 25 février 1784, est émis le projet de construire un lavoir aux Fontaines. On lave jusque là au bas de la rue Torteron, au Pont Sainte Anne, dans la rivière des Gouffres ou dans le Cotin, aujourd'hui canalisés, ou encore au très vieux quartier des fontaines dans les retenues des sources du secteur. Il s'agit alors pour Pierre Laurens de Préfontaine, le maire de l'époque, de mettre au service des lavandières **« un lavoir solide, commode et néanmoins fait à moindres frais possible »**.

Mais la ville ne dispose pas des terrains nécessaires à la construction d'un tel ouvrage. Les terres des Fontaines appartiennent en effet aux religieuses de la congrégation de Notre Dame dont le monastère construit à partir de 1644, n'est autre que l'actuel Hôtel de Ville. Monsieur Lesage de Neville, homme d'affaires de la congrégation, est chargé de négocier la cession des terrains auprès de la Mère Supérieure Marie Bellot de Francqueville, laquelle les cède gracieusement à la ville. L'autorité municipale louange alors **« le penchant naturel de ces dames pour le bien public »**.

Il revient au sieur Boullée, Directeur des Ponts et Chaussées, d'établir plans et devis estimatif étant entendu que **« l'ouvrage sera commencé et finy le plus tôt possible »**. De la première pierre, le 22 août 1784, au mois de juin 1786, date de l'entrée en fonctionnement du précieux lavoir, près de deux années se sont écoulées. L'estimatif financier est largement dépassé! C'est que de surprises on ne manque pas, qui toutes augmentent la facture. Le 15 février 1785 les échevins et conseillers de ville se font même tirer l'oreille pour voter difficilement 1380 livres supplémentaires afin de **« parfinir »** l'ouvrage. Le 28 juin, nouvel appel de fonds alors qu' **« une source paroïssoit vouloir s'échapper du côté droit du réservoir »**, et qu' **« il falloit faire un contremur pour la contenir »**.

Le 17 juin 1886 une commission ad hoc constate enfin qu'il **« avait été versé dans ce lavoir 10 544 livres »** sans compter 239 livres dues à l'entrepreneur et 600 livres d'honoraires à l'architecte Boullée. 50 livres par an sont par ailleurs affectées au préposé chargé de l'entretien des lieux.

« Chaque samdy » il dépose **« habit neuf, bandoulière, sabre et chapeau »** pour se mettre en devoir de **« balayer les alentours dudit lavoir affin qu'on puisse en approcher pour charger et décharger le linge sans en domager les larmiers de la couverture. »**

Au début du XIX^{ème} siècle le lavoir est loué à un particulier auquel les lavandières versent une petite contribution. Mais bientôt on fait le constat **« que personne n'utilise le lavoir, les habitants trouvant avantage à faire leur lavage soit au lavoir du « quartier » (celui de l'ancien couvent de la rue Holgate), soit au lavoir de M. Haize, soit au radeau de M. Mondezert où ils lavent gratuitement. »**

Aujourd'hui le vieux lavoir des Fontaines a fière allure dans un environnement paysager entièrement rénové, au cœur de nouveaux chemins piétonniers. Puisse le bref rappel de son histoire et de ceux qui en furent les artisans le faire mieux connaître.

Louis REGNAULT,
1^{er} adjoint au Maire

